



DEL-2025-0039

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 12
Votants : 14**

OBJET :

**Décision modificative
budgétaire**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 3 juillet
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN,
Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 27 juin 2025

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A.,
Mme PETITEAU M-E., M BOUCHEREAU F., M SOURISSEAU
B., Mme BARON A., M BAUDRY M, M DUGUE V., Mme
JOLIVET C., Mme LAMBERT B., Mme PASQUEREAU C,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., M CARETTE C., Mme CLÉRO V.,
M GAULTIER J-L, M FONTENEAU C, Mme HERBRETEAU M-
A.,

POUVOIRS : Mme HERBRETEAU M-A. a donné pouvoir à
Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C. a donné pouvoir à
Mme BARON A,

SECRETARE : M BAUDRY M.

Considérant un besoin de solliciter des frais d'ouverture d'une ligne de trésorerie dans un
délai court,

Il convient de procéder aux écritures ci-après :

FONCTIONNEMENT

Recettes :

- Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes : 73 000 euros

Dépenses :

- Frais d'ouverture/Ligne de Trésorerie : 17 000 euros

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **EMET un avis favorable** à cette décision modificative budgétaire.
- **AUTORISE** monsieur le Maire à procéder aux écritures correspondantes.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

07 JUL. 2025

Fait à La Regrippière, le 4 juillet 2025

Le Maire,
Pascal EVIN

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le :

07 JUL. 2025



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a circular blue official stamp of the Mairie de la Regrippière (Loire-Atlantique).



A smaller handwritten signature in black ink, written over a circular blue official stamp of the Mairie de la Regrippière.